

# Conditions générales de vente

## Cours collectifs

### I. Modalités d'inscription et de paiement

- 1) Lors de l'inscription, l'apprenant doit remplir une fiche d'informations indiquant ses coordonnées de contact. En cas de changement de coordonnées, merci d'en informer le secrétariat ou de modifier les données en ligne.
- 2) Le paiement s'effectue pour l'intégralité de la session. L'inscription est effective uniquement après paiement.
- 3) Le paiement doit être effectué par Alipay préalablement au début de la formation, sauf pour les entreprises et institutions, à qui il est demandé de payer par virement bancaire.
- 4) Les classes seront ouvertes si un minimum de participants est atteint. L'AFH se réserve le droit d'annuler un cours si moins de six étudiants sont enregistrés à ce cours.
- 5) Une fois un cours choisi, la classe fréquentée ou l'horaire de cours choisi ne peuvent être changés.
- 6) Les étudiants ayant déjà des connaissances en français doivent passer un test de placement gratuit. Le niveau de cours à suivre est déterminé par le professeur en charge du test et sa décision est non révocable.

### II. Inscription partielle

- 1) En cas d'inscription en cours de session, le paiement s'effectue au prorata du temps de cours restant. Des cours individuels de rattrapage peuvent être proposés à tarif préférentiel par l'Alliance française, avec une limite de huit heures. La durée du rattrapage est définie par l'Alliance française.
- 2) Une inscription partielle à la première moitié d'une session de cours peut être envisagée sur demande motivée, dans la limite des places disponibles. Une majoration de 10% sera appliquée sur le tarif de cours.

### III. Droit de rétractation

- 1) Le client dispose d'un droit de rétractation de 7 jours francs. Une retenue de 10% des frais de cours sera conservée par l'Alliance française. Les frais d'adhésion et les manuels fournis ne peuvent être remboursés.
- 2) Les cours ne seront remboursés selon ces modalités que si la demande intervient au plus tard 7 jours francs avant le début de session.

### IV. Annulation de cours & force majeure

- 1) En cas d'absence du professeur, le cours sera soit reporté, soit maintenu avec un autre professeur.
- 2) Si l'Alliance française doit annuler ponctuellement un cours, par exemple pour des raisons de maintenance ou à l'occasion d'un typhon, le cours sera reporté. Aucun remboursement ne sera effectué.
- 3) En cas d'incapacité de l'Alliance française d'assurer un service régulier en raison d'une catastrophe naturelle, d'un sinistre ou sur décision gouvernementale, aucun remboursement ne sera effectué. Les cours seront reprogrammés au plus tôt. En alternative, un avoir valable 1 an sera accordé ou une formule de remplacement sera proposée.

### V. Remboursement

- 1) Seuls les étudiants interrompant leurs cours pour maladie grave ou hospitalisation pourront être remboursés, à la discréction de l'Alliance française, sur présentation d'un certificat médical en original. L'Alliance française retiendra 20% des cours non consommés. Sauf pathologie grave, la grossesse ne constitue pas un motif de remboursement.
- 2) En cas d'inscription à plusieurs sessions à tarif promotionnel, la base de calcul pour le remboursement sera le tarif hors remise pour la partie déjà consommée. 20% du montant non consommé sera retenu par l'Alliance française.
- 3) Aucun remboursement des cours manqués pour raisons personnelles n'est possible. Des cours de rattrapage individuels peuvent être proposés à tarif préférentiel dans la limite de deux heures par session de cours.

### VI. Avoirs et transferts

- 1) Les cours interrompus peuvent être reportés sans frais et consommés dans un délai de 1 an ou transférés à un tiers dans les mêmes conditions. Le cas échéant, le nouveau bénéficiaire devra s'acquitter de la cotisation d'inscription.
- 2) En cas de déménagement hors de la ville de Hangzhou, l'étudiant pourra obtenir un avoir ou transformer le crédit de cours restant en cours particuliers en ligne à tarif préférentiel, consommable dans un délai de douze mois.